

CONCERT & DEBAT

pour le droit de vote des étrangers en 2014

en présence de

VINCENT REBERIOUX, collectif Droit de Vote 2014

ROGER YOBA, Assemblée des Citoyens Parisiens Extra communautaires

DANIEL VAILLANT, Parti Socialiste

IAN BROSSAT, Parti Communiste Français

DANIELLE SIMONNET, Parti de Gauche

CHRISTOPHE NAJDOVSKI, Europe Ecologie Les Verts

DENIS JACQUES SALEM, Mouvement Démocrate

et les groupes

BUBBLE SWING // LES FILS DE LA PLAGE



25 JUIN // 19H // ENTREE GRATUITE
LE GRAND PARQUET

De nombreux responsables politiques de gauche, du centre et de droite, se sont exprimés en faveur du droit de vote pour tous les résidents étrangers. Pourtant, certaines idées reçues ont la vie dure. Faites le test !

Tous les étrangers sont concernés

FAUX

Depuis 1998, seuls les étrangers européens résidant en France ont été admis au vote et à l'éligibilité pour les élections municipales et au Parlement européen. Ainsi la proposition concerne uniquement les étrangers extracommunautaires, qui résident légalement sur le territoire depuis cinq ans au moins. Cela concerne deux millions et demi de personnes.

D'autres pays accordent le droit de vote aux étrangers

VERAI

Treize États de l'UE, une vingtaine d'États en dehors de l'UE accordent déjà le droit de vote aux élections communales à tous les résidents étrangers. Dans la plupart de ces pays, la décision a été le résultat d'un consensus politique. Malgré les différents changements de majorité dans ces États, aucun n'est revenu sur cette décision, considérée comme une avancée démocratique, d'accorder le droit de vote aux étrangers.

Les étrangers ne se sentent pas concernés et ne demandent pas le droit de vote

FAUX

Les sondages spécifiques aux étrangers ont montré qu'ils étaient très majoritairement favorables à l'obtention de droits politiques. Les associations issues de l'immigration réclament ce droit depuis longtemps et le Conseil français de la citoyenneté de résidence (Cofracir), réseau de conseils locaux de résidents étrangers, a diffusé début 2012 un appel public.

La vie locale est un lieu essentiel de la vie démocratique et il n'existe aucune raison pour que toutes celles et tous ceux qui résident sur ces territoires n'y participent pas de façon égale. Il est temps de franchir une nouvelle étape pour l'élargissement du suffrage universel, la démocratie, la cohésion sociale et pour l'égalité des droits.

Nous appelons à la mobilisation citoyenne pour que cette réforme, essentielle pour une République ouverte et fraternelle, maintes fois réitérée soit enfin mise en œuvre.

N'hésitez pas à signer l'appel pour le droit de vote pour tous les résidents étrangers !

www.droitdevote2014.org

Venez trouver d'autres réponses à vos questions à l'occasion de cette soirée

Le Grand Parquet

35 Rue d'Aubervilliers
75018 Paris

12 Marx Dormoy

2 La Chapelle

7 Riquet

2 5 7 Stalingrad

bar / petite restauration sur place

